

*Les subsides*

**Mme McDougall:** Madame la Présidente, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré qu'il y aurait des programmes d'adaptation importants au besoin, mais personne ne s'attend à ce que ce soit nécessaire. Voyons un peu où nous en sommes.

Nous appliquons actuellement des programmes comme la Planification de l'emploi qui permettra l'adaptation des travailleurs, quelle que soit la raison qui la motive. Dans notre pays, il y a toujours eu des séries de changements que notre économie a très bien absorbés. C'est ce que révélait l'étude de la Banque Royale, dont les résultats ont été publiés cette semaine.

Le député demande qu'on entreprenne des études. J'ai cité un extrait du rapport de Katie Macmillan où il est question des femmes. Selon toutes les études effectuées à ce sujet par des tierces parties indépendantes représentant le monde des affaires, le nombre d'emplois augmentera au Canada grâce à cette entente. C'est sur ce point que nous fondons notre certitude.

Toutes les ententes commerciales signées à l'époque contemporaine ont abouti à la création d'emplois. Les pays ont toujours profité des ententes commerciales, sur le plan économique. Des accords ont été conclus entre divers groupes en Afrique, en Amérique du Sud et en Amérique centrale et entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Tous ces pays ont vu leur situation s'améliorer. Je ne prétends pas qu'ils seront tous égaux avec le temps, mais si l'on compare leur situation économique avant et après la conclusion de ces accords, on constate qu'elle s'est nettement améliorée.

Pour ce qui est de la Communauté économique européenne, quelqu'un a signalé l'autre jour qu'elle connaît depuis deux ans plus de problèmes économiques que le Canada. C'est en partie au fait que le gouvernement a créé un climat économique favorable au Canada. Si l'on examine la situation des pays du Marché commun dans les années 60 et 70, on constate qu'elle s'est considérablement améliorée.

● (1200)

Cela ne veut pas dire que le libre-échange soit une panacée, mais il est certain que cette entente va favoriser la croissance économique et offrir de nouvelles possibilités à l'avenir. Il sera avantageux pour les Canadiens, surtout pour les femmes.

**M. Harris:** Madame la Présidente, la ministre peut-elle nous donner son avis sur le débat qui se déroule actuellement aux États-Unis, comme le rapporte le journal *U.S.A. Today*? Le 5 novembre, ce journal a consacré au débat un éditorial d'une page entière, pour savoir si les sociétés comptant 15 employés ou plus devaient être obligées d'accorder des congés de maternité sans solde. La Chambre de commerce américaine s'oppose vivement à ce projet, en émettant des objections très vives au projet de loi sur le congé familial et médical dont est actuellement saisi le Congrès américain. En vertu du projet de loi, seules les entreprises comptant 15 employés ou plus devront accorder aux nouveaux parents jusqu'à 18 semaines de congé sans solde en leur garantissant de retrouver un emploi à leur retour.

La Chambre de commerce a prédit une catastrophe économique si le projet de loi est adopté. Elle a également déclaré, selon cet article de journal, que le congé de maternité n'est qu'un élément des nombreux avantages sociaux différents que l'on pourrait offrir aux employés, et notamment la pension, le

régime dentaire, l'horaire flexible, l'assurance-santé et ainsi de suite. Puis elle parle de la concurrence à laquelle les sociétés risquent de se heurter sur les marchés intérieur ou international.

Je pose la question puisque nous discutons de la proposition du gouvernement tendant à véritablement intégrer nos économies. Étant donné les idées rétrogrades qui sont répandues aux États-Unis à ce sujet, et compte tenu qu'au Canada, nous cherchons plutôt à accorder une protection juridique et à fournir des programmes aux femmes et aux autres travailleurs, la ministre d'État ne reconnaît-elle pas qu'à la suite de cet accord, il s'exercera au Canada des pressions énormes contre la promotion des droits des femmes sur le marché du travail?

**Mme McDougall:** Madame la Présidente, je suis absolument estomaquée par la déclaration du député concernant l'intégration de nos économies. Jamais, dans toute l'histoire universelle, un accord de libre-échange n'a abouti à l'intégration économique. Il faut mettre les points sur les i. Il s'agit d'un accord de libre-échange, et non pas d'une union économique ou politique.

Il y a deux ans, nos vis-à-vis disaient que nos programmes sociaux étaient négociables et qu'ils seraient éliminés. Nous avons conclu un accord et nos programmes sociaux ne sont pas éliminés. Ce n'est certainement pas notre crédibilité qui est en jeu pour ce qui est de prédire l'avenir, car nous nous sommes engagés à maintenir intacts nos programmes sociaux et à conserver le moyen de les maintenir en place à l'avenir.

L'opposition semble oublier fréquemment que, pour réaliser les programmes sociaux et régionaux auxquels le député n'est certainement pas insensible, il nous faut une plus grande prospérité. Il faut scruter l'avenir, prévoir quelle sera notre croissance et savoir si l'on pourra se permettre non seulement les programmes qui sont en place actuellement, mais aussi les programmes que nous voudrions lancer à l'avenir. Cela ne pourra se produire que dans un Canada en pleine croissance où l'on crée des emplois et des richesses et où l'on distribue ces richesses un peu mieux que nous ne l'avons fait dans le passé, ce qui est un autre des grands objectifs du gouvernement.

Cet accord sera avantageux non seulement pour les femmes du sud-ouest de l'Ontario, mais pour toutes les Canadiennes, y compris celles de la circonscription du député à Terre-Neuve.

Voilà les considérations cruciales dont nous devons tenir compte. Premièrement, il faut créer davantage d'emplois; deuxièmement, il faut créer plus de capitaux et troisièmement, il faut investir ces capitaux dans la création d'emplois au Canada et dans la mise en oeuvre des programmes sociaux que les Canadiens attendent de leur gouvernement.

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine—Est):** Madame la Présidente, la résolution à l'étude nous demande d'examiner trois aspects de cet accord de libre-échange. Il s'agit d'abord des conséquences de cet accord sur l'emploi, et surtout les emplois occupés par les femmes. Ensuite, on nous demande d'étudier ses effets sur nos ressources énergétiques et le contrôle que nous exerçons sur ces ressources. Troisièmement, la résolution indique que le mode d'examen de cet accord de libre-échange ne permet pas de consulter suffisamment les Canadiens de toutes les provinces et